



Doc. 13446
07 avril 2014

Prostitution, traite et esclavage moderne en Europe

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 12.1.6.6, insérer le paragraphe suivant:

« à sensibiliser davantage le grand public à la nécessité de changer d'attitude envers l'achat de services sexuels et de réduire la demande, y compris en luttant contre l'encouragement social, notamment sur le lieu de travail ».

Déposé par:

OHLSSON Carina, Suède, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BONNICI Charlò, Malte, PPE/DC
DEBONO GRECH Joseph, Malte, SOC
FENECH ADAMI Joseph, Malte, PPE/DC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, PPE/DC
SAÏDI Fatiha, Belgique, SOC
SPADONI Maria Edera, Italie, NI

1. 2014 - Deuxième partie de session

